

Chastel-Nouvel

dim. 3 sept. 8h/17h

3^e Journée des associations

Marché artisanal & Vide-greniers

8h, DÉJEUNER MANOULS • 9h, RANDO découverte patrimoine • Nombreux stands • Animation gymnastique • Tournoi football 4x4 • Buvette et restauration sur place
Réservations vide-greniers 06 87 89 05 57

Journée des associations -

L'ensemble des animations proposées durant cet été (Fête votive, Fête du pain, visite nocturne du village, soirées pétanque et autres) démontre le dynamisme des associations chastelloises. Dimanche 3 septembre, les bénévoles associatifs seront présents sur leurs stands, installés sur le parking de la Mairie, pour présenter leurs programmes 2017-2018 et renseigner les visiteurs sur les activités sportives, culturelles et citoyennes proposées sur la commune.

Dès 8 h, le stand restauration du Foyer rural propose un déjeuner aux manouls. *Le Bouffadou* organise une randonnée avec départ à 9 h. Les exposants du marché artisanal présenteront leurs produits. Des animations sportives sont proposées par le club de football et par la *Gymnastique volontaire* en début d'après-midi.

Cette troisième édition sera complétée par un vide-greniers organisé par le club de gym (voir encadré publicitaire). Quelques dates de rentrée :

- école de foot : samedi 2 septembre à 14 h au stade du Chastel pour les filles et les garçons de 5 à 16 ans. Ils pourront rencontrer les responsables, se renseigner sur les inscriptions et assister à leur premier entraînement ;

- *Gymnastique volontaire* : reprise des cours lundi 11 septembre aux horaires habituels.

LE CHASTEL-NOUVEL

Hommage à Bernard Domec



La communauté chastelloise s'est réunie, le 11 août, autour de la stèle inaugurée le 2 avril 1945, en hommage à Bernard Domec.

Ce jeune résistant a été fusillé, vendredi 11 août 1944 par les Allemands à quelques mètres du bourg dans le bois de "Necessieros".

Une croix matérialise le lieu où son corps a été retrouvé seulement cinq jours plus tard, caché sous des branchages, malgré les recherches entreprises par les jeunes de la commune, témoins auditifs de la fusillade. C'est en présence de Didier Brunel, maire du Chastel, de Patrice Saint-Léger, conseiller départemental, de la famille de Bernard Domec, d'élus et représentants de Martres-de-Veyre (63)

où il résidait, que Joseph Cayroche, au nom des *Anciens combattants* du Chastel a rappelé les conditions de l'interpellation et de la mort de ce résistant. Le dépôt de gerbes, la minute de silence et *La Marseille* ont clôturé cette commémoration, très émouvante pour les nombreux porte-drapeaux et la population présente.

Les participants, élus et *Anciens combattants* se sont rendus, à l'issue de la cérémonie, au Pont-de-Fabrèges (commune de Saint-Amans), à Serverette et à Saint-Sauveur pour dépôt de gerbes et moment de recueillement.

Ces commémorations permettent de transmettre l'histoire et faire perdurer le souvenir, c'est un devoir de mémoire.